

## La lettre des Associations du Pays Plaine de Saône Vingeanne. -N°20 Mars 2008-

### Edito :

L'actualité du mois de mars va vraisemblablement être agitée pour les 67 communes du Pays en cette période d'élections municipales, et cantonale pour le canton du Val de Vingeanne. Le développement de notre territoire pour les 6 années à venir est entre vos votes les 9 et 16 mars prochains. N'oubliez pas de vous rendre aux urnes !!!!

L'autre événement du mois sera sans nul doute l'édition 2008 du Carnaval du CCEA d'Auxonne qui aura lieu le 30 mars. Le traditionnel bal organisé la veille du défilé se déroulera dans la salle événementielle dont les travaux sont en cours d'achèvement. L'occasion de découvrir ce nouvel outil au service de vos manifestations.

### L'actualité du Pays Plaine de Saône Vingeanne

Les négociations avec les partenaires (Etat, Région, Conseil Général) sont désormais achevées, la signature officielle du nouveau Contrat de Pays aura lieu courant avril.

C'est donc une enveloppe de presque 3 200 000 € qui a été accordée à notre territoire pour la période 2008-2013.

Cette enveloppe se décompose comme suit :

Etat : 600 000 €  
Conseil Régional : 1 636 220 € + Ville d'appui Auxonne : 458 000 €  
Conseil Général 360 000 €  
Europe (FEADER) : 140 000 €

Ces crédits supplémentaires aux crédits traditionnellement mobilisables par les collectivités locales ont pu être obtenus grâce à la capacité de notre territoire à s'organiser et à travailler en partenariat autour d'un projet de développement global inter intercommunal et concerté.

Cette nouvelle contractualisation n'est pas sans conséquences directes pour les associations locales. En effet, initiée lors du 1er contrat une politique de développement de la vie Associative culturelle et sportive se décline en 3 fiches actions dans la nouvelle contractualisation.

Au total 15 fiches actions ont été déclinées autour de 4 thèmes :  
Economie, Tourisme, Cadre de Vie, Vie Associative Culturelle et Sportive.

Voici de manière un peu plus détaillée le contenu général de ces fiches :

### **Fiche action 12 : Conforter le tissu associatif**

#### **12.1 Création d'un Conseil de la Vie Associative.**

Cette instance du Conseil de Développement de Pays a pour vocation de réfléchir et piloter les actions de développement en faveur de la Vie associative, de la culture et du sport et ainsi de

Pays Plaine de Saône et Vingeanne service Vie Associative Culturelle et Sportive

Samuel LAMY

Communauté de Communes d'Auxonne Val de Saône.

Ruelle de Richebourg

21130 AUXONNE

Tél : 03 80 31 02 38

pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr

formaliser des propositions aux élus en ce sens. Si cette démarche vous intéresse, n'hésitez pas à me contacter pour vous y inscrire.

### **12.2 Mise en place de plans de formation des bénévoles.**

Proposer annuellement jusqu'en 2013 des plans de formation à destination des bénévoles spécialement adapté aux besoins locaux, et se déroulant sur le territoire pour conserver une proximité et en faciliter l'accès.

### **12.3 Mise en œuvre d'actions de promotion de la vie associative**

Poursuite de l'organisation annuelle du forum des associations et réédition du guide répertoire des associations.

## **Fiche action 13 : Encourager les pratiques culturelles**

### **13.1 Elaborer un schéma de développement culturel, objectif :**

Diagnostiquer l'état de l'existant et élaborer des propositions visant à améliorer la lisibilité et l'efficacité et proposer également un plan de développement concerté en vue de combler d'éventuels dysfonctionnements ou manques constatés.

**13.2 Création d'un partenariat entre les 2 écoles de musique d'Auxonne et Mirebeau** en vue d'harmoniser, mutualiser les moyens, les enseignements et les tarifs pratiqués et étendre l'influence aux 2 Communautés de Communes dépourvues du service. A terme, et en fonction de la faisabilité, ce partenariat est susceptible de déboucher sur une école de musique de Pays Multi sites.

**13.3 Soutenir des manifestations culturelles d'envergure d'intérêt de Pays** (projets nouveaux ou plu values) Aide financière aux manifestations de diffusion culturelle professionnelle et valorisant le patrimoine du Pays. Un appel à projet annuel en vue de l'exercice 2009 sera mis en place.

## **Fiche action 14 : Encourager les pratiques sportives**

**14.1 Favoriser le développement des pratiques sportives féminines.** Objectif, favoriser la mise en réseau et accompagner techniquement la création d'ententes ou projets allant dans ce sens.

### **14.2 Création d'un club de Canoë Kayak**

En partenariat avec la Fédération Régionale de Canoë et en vue d'améliorer le maillage sur le territoire, soutien à la création d'un club relais (petit club) sur le canton de Pontailier ayant également pour vocation d'être point relais des parcours d'écopagayages en projets entre Les Maillys et Heuilley.

Une passe à canoë va également être aménagée sur le barrage d'Auxonne, en vue de pouvoir rejoindre à terme les parcours de Seurre / St Jean de Losne.

**14.3 Soutenir des manifestations ou projets sportifs d'envergure** susceptibles de véhiculer l'image du pays (Promotion du sport féminin, création d'équipes féminines, compétitions nouvelles d'envergure régionale ou de Pays à minima et ayant lieu sur le Pays...) (Appel à projet en vue de l'exercice 2009).

Les fiches 13.3 et 14.3 vont faire l'objet dans le cadre de l'exercice 2009 d'un appel à projet. Une enveloppe de 20 000 € annuelle sera attribuée et réparties entre collectivités ou associations ayant des projets en ce sens.

Attention les dossiers de demande devront être déposés pour le 30 Septembre de l'année qui précède la mise en œuvre de la manifestation. Une communication spécifique et plus détaillée sera faite auprès des associations et collectivités dans les mois à venir.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations en attendant, n'hésitez pas à me contacter.

### **De nouvelles commissions au sein du Conseil de Développement du Pays**

**Vous souhaitez apporter votre contribution aux réflexions à venir dans le cadre du Pays ? Les commissions du Conseil de Développement sont ouvertes à tous et vous attendent. 4 commissions sont mises en place, inscrivez vous nombreux !**

Le Pays Plaine de Saône Vingeanne, c'est :

- 30 077 habitants - 67 communes réparties sur 4 cantons
- 4 intercommunalités :
  - la communauté de communes du Val de Vingeanne
  - la communauté de communes du Mirebellois
  - la communauté de commune du canton de Pontailler sur Saône
  - la communauté de communes Auxonne Val de Saône
- **un territoire caractérisé par une cohésion** géographique, économique, culturelle ou sociale ;

un lieu d'action collective qui fédère les communes, les groupements de communes, les organismes socioprofessionnels, les entreprises, les associations, les acteurs touristiques... **autour d'un projet commun de développement**

Le contrat de Pays 2008-2013, constitué d'un programme d'actions de développement pour notre territoire, est aujourd'hui finalisé.

Un nouveau mode de fonctionnement va être instauré. Le conseil de développement composé des forces vives du territoire aura un rôle de force de proposition en terme de réflexion et d'avis technique sur les dossiers présentés.

Ainsi, quatre commissions techniques seront constituées selon les axes de développement du contrat de Pays : Economie, emploi, formation – Tourisme - Cadre de vie - Vie culturelle, sportive et associative.

Selon les dossiers présentés et les réflexions, chaque commission pourra se réunir tous les trimestres ou en fonction des besoins.

Pour vous inscrire contactez moi n'hésitez pas !

**Associations Mirebelloises, mise à jour de vos coordonnées et informations concernant vos activités.**

La Communauté de Communes du Mirebellois procède actuellement à la mise à jour de son site Internet [www.intercom-mirebellois.com](http://www.intercom-mirebellois.com), de sa plaquette "Activités culturelles et sportives du Mirebellois" (téléchargeable sur le site internet), ainsi que le répertoire des associations du Mirebellois.

Merci d'adresser et transmettre toutes les informations à modifier, à ajouter ou autres, impérativement avant le 21 mars dernier délai.

Vous pouvez contacter Alexandra Le Doussal par mail ([tourisme.communication@intercom-mirebellois.fr](mailto:tourisme.communication@intercom-mirebellois.fr)) ou Camille Ernstberger ([sports@intercom-mirebellois.fr](mailto:sports@intercom-mirebellois.fr)), également par téléphone

Pays Plaine de Saône et Vingeanne service Vie Associative Culturelle et Sportive  
Samuel LAMY  
Communauté de Communes d'Auxonne Val de Saône.  
Ruelle de Richebourg  
21130 AUXONNE  
Tél : 03 80 31 02 38  
[pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr](mailto:pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr)

03.80.36.53.51 ou fax 03.80.36.52.42 ou courrier 8, Place Général Viard 21310 MIREBEAU SUR BEZE.

<b>Les manifestations 2008 :</b>
----------------------------------

Votre calendrier des manifestations associatives est en ligne sur votre site Internet de Pays :  
[http://www.pays-saone-vingeanne.fr/calendrier\\_manifestations.htm](http://www.pays-saone-vingeanne.fr/calendrier_manifestations.htm)

N'oubliez pas de m'envoyer vos dates de manifestations afin de l'alimenter...

Les lettres aux associations déjà parues sont téléchargeables sur le site du Pays au format PDF...

Samuel LAMY, Coordinateur Vie Culturelle Sportive et Associative.

Pays Plaine de Saône Vingeanne

CC d'Auxonne Val de Saône

Ruelle de Richebourg

21130 AUXONNE

Courriel :

[pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr](mailto:pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr)

Tél/fax/répondeur : 03 80 31 02 38

<http://www.pays-saone-vingeanne.fr>